

Après avoir été vicaire à Saint-Eustache, professeur au collège de Sainte-Thérèse, curé de Sainte-Julienne et premier curé de Saint-Jean de Matha, il se retira subitement du ministère en 1856, à la suite de difficultés avec des supérieurs. Il vécut pendant quelque temps dans le comté de Berthier, se plaignant qu'on le persécutait, puis, finalement, vint s'établir à Montréal où il vendit des remèdes pour vivre. Sa principale panacée était un onguent d'ailleurs excellent dans plusieurs cas. Il logea rue Craig, puis rue Sainte-Marie, (ancienne partie est de la rue Notre-Dame) et sa clientèle était répandue.

Grand et beau vieillard, aux longs cheveux blancs, en autant que je me le rappelle, son aspect et sa parole en imposaient beaucoup. Il a été inhumé dans le cimetière catholique de Montréal, le 21 mai 1888, à l'âge de 84 ans.

E.-Z. Massicotte.

UN SOUVENIR

LA Cour des Requêtes! En voilà un tribunal dont le nom même semble avoir été oublié depuis longtemps. Il fut, il est vrai, de courte durée. Créé en 1839, par une ordonnance du Conseil Spécial, 2 Vis, ch. 58, il cessa d'exister le 1er janvier 1842, par l'acte 4-5 Vic. ch. 20. On l'appelait dans nos campagnes, j'en ai souvenance, la Cour de "tournée." Elle avait juridiction concurrente en certaines matières avec la Cour du Banc du Roi, et dans les actions personnelles au civil jusqu'à dix louis sterling. Les juges (commissaires) qui la présidaient, étaient nommés sous le grand sceau de la Province et devaient être choisis parmi les avocats d'au moins dix ans de pratique, un pour le district de Montréal, et un pour le district de Trois-Rivières. Alexander Buchanan fut nommé pour Montréal, Pierre Benjamin Dumoulin, pour les Trois-Rivières, et André Hamel, cousin germain du père de Monsei-

gneur Hamel, pour Québec. Ce juge Hamel, né à Québec, le 30 septembre 1788, appointé le 8 mai 1839, ne fut que quelques mois sur le banc; inhumé le 27 mars 1840. Il s'était marié le 23 juin 1819, à une demoiselle Roy, tante de feu l'honorable P. J. O. Chauveau. Il fut remplacé le 19 mai 1840, par feu William Power, qui devint plus tard juge de la Cour de Circuit, et subsequmment juge de la Cour Supérieure pour Montmagny et Beauce. La Cour devait siéger pour le district de Québec, à dates fixées par l'acte, à St-Joseph de la Beauce, aux Eboulements, à Rimouski, à Craig's Road, à Kamouraska, au Cap Santé, à St-Gervais, à Lotbinière et à L'Islet. Des greffiers, obligés d'y résider, furent nommés pour chacune de ces localités: à St-Joseph de la Beauce, Thomas Jacques Taschereau, (plus tard shérif); à Rimouski, James Reeves; à Craig's Road, Frederick Andrews; à Kamouraska, Pierre Chalou; au Cap Santé, Laurent Aurey, de St-Georges; à St-Gervais, Joseph Jolivet; à Lotbinière, Pierre Antoine Doucet; à L'Islet, Robert Chevalier; à D'Estimauville et aux Eboulements, Thomas Place, puis Edward Slevin.

Une Cour semblable, "Court of Requests," existait en Angleterre jusqu'en 1846, abolie par l'art. 9-10 Vic. ch. 95.

H. E. Taschereau.

CE QU'IL FAUT POUR FAIRE UN SAVANT

LE premier évêque des Trois-Rivières, Mgr Cooke, était un esprit cultivé dans les lettres. Il avait eu l'honneur, autrefois, de faire la classe de rhétorique au séminaire de Québec. Depuis, il avait cultivé les muses à ses heures; aussi il écrivait d'une manière peu ordinaire: son style était précis, coulant, limpide.

Etant un jour à causer avec lui sur la difficulté de devenir savant, il me fit